

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 avril 2017
BU 002 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 27

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Florent GAILLARD, Marie-Christine CHAUVIN, Jean-Marie BAILLY, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Dominique PELLIN, Jacky REVERCHON, Jacques GUILLOT, Christian JACQUIER, René BERNARD, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT à Jean-François GAILLARD

Étaient Excusés : Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS. Claire LUCAS-VERNUS et Pierre BRENIAUX.

Convocation faite le : 14 avril 2017

Objet : Attribution de subvention au Comité de sauvegarde du patrimoine

Vu la délibération du conseil communautaire du 7 février 2017 portant délégation au Bureau communautaire pour l'attribution des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 2 000 €.

Vu la note de synthèse n°3 par Réf : article L2121-12 du CGCT relative à l'attribution de subvention au Comité de Sauvegarde de Mouthiers-le-Vieillard

Entendu l'exposé de Mme Martine VUILLEMIN, 7^{ème} Vice-Présidente déléguée au Tourisme, la Culture et le programme Leader

Vu la demande de subvention déposée par le Comité de Sauvegarde de Mouthiers-le-Vieillard pour son projet intitulé « Semaine Clunisienne » développé avec les communes de Poligny, Vaux-sur-Poligny et Saint-Lothain.

Considérant que cette association patrimoniale polinoise a pour vocation la protection, la mise en valeur et l'animation de l'Eglise-Notre-Dame de Mouthiers-le-Vieillard, qu'elle est soutenue par l'association des anciens élèves du séminaire de Vaux-sur-Poligny, et la paroisse de Saint-Lothain, ces trois communes ayant un site référencé comme clunisien.

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 avril 2017
BU 002 DE (SUITE)

Objet : Attribution de subvention au Comité de sauvegarde du patrimoine

Vu le projet « Semaine Clunisienne » et le budget correspondant,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1- Décide d'attribuer à l'association Comité de Sauvegarde de Mouthiers-le-Vieillard une subvention de 475€ pour son projet intitulé « Semaine Clunisienne ».
- 2- Dit que des crédits correspondants ont été ouverts au BP 2017.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

